



AVIS

A l'occasion de la Fête des Mères, il a été décidé de convier à cette cérémonie les mamans qui ont donné naissance à un enfant en 2025.

Les personnes concernées, qui n'auraient pas reçu d'invitation personnelle, sont invitées à se faire connaître auprès de la Mairie de Dommartin avant le 22 Mai 2026.

Le Maire,

Jean-Jacques ROSAYE



MAIRIE DE DOMMARTIN-LÈS-REMIREMONT
7 PLACE DE L'ÉGLISE
88200 DOMMARTIN-LÈS-REMIREMONT
dommartin-les-remiremont.fr



ville.dommartin-remiremont@orange.fr



03 29 23 96 33



[dommartinlesremiremont](https://www.facebook.com/dommartinlesremiremont)

